

## Compte rendu de L'assemblée générale 2014

L'AJAPAA a tenu son Assemblée générale annuelle le 6 avril 2014 à Sainte-Croix Volvestre. Il faut en premier lieu souligner la convivialité du lieu et l'accueil chaleureux de la part de la municipalité et de l'ACCA de Sainte-Croix.



Pour cette Assemblée de nombreux piégeurs du département ont fait le déplacement à Sainte Croix. Si malheureusement ni l'Administration, ni les agriculteurs n'étaient présents, des personnes de qualités honoraient de leur présence cette Assemblée :

- Monsieur Jean DOUSSAIN, maire de Sainte-Croix,
- Monsieur Alain COUMES, président de l'ACCA de Sainte-Croix,
- Monsieur Jean-Luc FERNANDEZ, président de la Fédération des chasseurs,
- Monsieur Claude ROCQUES, président de l'URAPA Midi-Pyrénées,
- Madame Christelle GIBERT, secrétaire de l'URAPA Midi-Pyrénées,
- Monsieur Michel FRICOU, président de l'Association des piégeurs de l'Aveyron,
- Monsieur Gabriel GIBERT, président de l'Association des piégeurs du Tarn-et-Garonne
- Monsieur Paul GARCIA, président de l'Association des piégeurs des Hautes-Pyrénées,
- Madame Virginie ZANANDREA, président de l'ADRUNEA (piégeurs du Gers),

Le Président Jean-Claude SAULNIER, dans son rapport moral, a détaillé les prises effectuées lors de la dernière campagne. Il a fait remarquer aussi que ce serait la campagne actuelle qui compterait pour l'établissement de la liste 2015-2018. C'est donc le moment de se focaliser sur les dégâts. Il est aussi revenu sur les thèmes d'actualité (remplacement de « nuisibles » par « déprédateurs », statut de l'animal...).

La secrétaire Anne-Marie CAZALE a présenté le rapport d'activités (réunions statutaires, manifestations diverses...).

La trésorière Michèle SAULNIER a donné lecture du bilan financier (on note un nombre d'adhérents record : 211). Celui-ci est légèrement positif. Un budget prévisionnel est ensuite présenté. Le taux de cotisation est maintenu inchangé.

Ces bilans et rapports ont été approuvés par l'Assemblée. Un renouvellement partiel du Comité directeur a eu lieu. Tous les administrateurs sortants ont été réélus Madame Annie LEOTARD a été également élue.

Un échange avec la salle a eu lieu sur, notamment, le piégeage du blaireau.

La parole est ensuite donnée aux invités : le côté tatillon de la législation et les contraintes imposées aux piégeurs ont été largement abordé. On a aussi parlé de la subvention du Conseil régional pour le ragondin, subvention qui semble remise en cause. Le président de la Fédération des chasseurs a conclu en insistant sur l'importance capitale du piégeage pour le petit gibier, les agriculteurs et les particuliers.

Pour terminer une médaille d'honneur a été remise à M. COMMENGES Hubert de Campagne sur Arize pour son efficacité et son concours dans le plan Sylvatub (tuberculose bovine).

Cette Assemblée générale s'est terminée par une tombola qui a fait beaucoup d'heureux, un apéritif et un couscous élaboré magistralement par Léo.

